

Ouest-France du

Mardi 19 novembre 2014

Les sans-papiers restent sous pression

La politique à l'égard des migrants ne s'est pas assouplie. 45 000 personnes ont été enfermées, l'an dernier, en centre de rétention.

Avant d'être élu président, le candidat Hollande estimait que la rétention des étrangers sans-papiers devait devenir « l'exception », une fois les autres alternatives épuisées. « **Le recours à la rétention administrative reste un instrument banal de procédure** », constatent les associations habilitées à intervenir dans les centres de rétention administrative (Assfam, Forum-Réfugiés-Cosi, France Terre d'Asile, Cimade et Ordre de Malte). Dans leur rapport annuel, elles notent que plus de 45 000 personnes ont été enfermées dans ces CRA en 2013, soit à peine moins qu'en 2012 (47 000). « **On sort de dix années de recul des droits et on n'a aucun changement** », déplore David Rohi de la Cimade.

Les associations s'inquiètent de l'augmentation du nombre d'enfants placés en rétention : plus de 3 600 en 2013 (2 674 en 2012). « **Cette augmentation est imputable à une politique qui ne protège pas les en-**

fants étrangers à Mayotte où 3 512 mineurs ont été enfermés dans des conditions dégradantes », dénonce le rapport. Les retours forcés sont, eux aussi, en hausse (+15 %), alors que les aides au retour diminuent. Plus de 44 000 personnes ont été renvoyées dans leur pays en 2013 (39 000 en 2012).

Ces pratiques semblent parfois absurdes. Que ce soit outre-mer (plus de la moitié des expulsions) ou en métropole, les sans-papiers rejetés repartent en majorité vers des pays proches ou voisins. « **Régulièrement, les personnes reviennent quelques jours plus tard, voire quelques heures** », souligne le rapport.

« **On peut se demander si cette énorme machine à expulser n'est pas devenue un peu folle** », interroge David Rohi. Le projet de loi sur l'immigration doit être examiné début 2015. Les associations appellent les pouvoirs publics « **à une révision profonde du texte** ».